

COMPTE RENDU HARCELEMENT

UN PARTENARIAT INTERGENERATIONNEL

Depuis 5 ans, les élèves du collège Michel Chasles préparent et animent avec le Café Citoyen un débat. Une ouverture vers l'extérieur pour ces collégiens et un échange fructueux pour les adultes de l'association et les visiteurs. Cette année, c'est le thème du Harcèlement qui a été retenu, sujet qui touche particulièrement les jeunes dans notre société.

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Le harcèlement peut être défini comme des actes ou des paroles répétées à l'encontre d'une personne, la poussant à un état de stress et de mal être important qui peut conduire à des actes graves envers elle-même. Les principaux faits relevés sont des agressions psychologiques (injures, propos dévalorisants, moqueries), physiques ou le rejet affiché d'un groupe.

Le harcèlement tourne autour de trois acteurs : la cible (victime), l'intimidateur (harceleur), et les témoins.

Il est difficile d'expliquer ce phénomène de harcèlement. Il semble s'appuyer sur le sentiment que la « cible » ne correspond pas à la norme du groupe. Néanmoins, il peut être lié aussi à la posture fragile de cette victime (timidité, manque de confiance en soi, etc.), faille décelée par les harceleurs.

Si le harcèlement a toujours existé, ses acteurs et ses formes ont « évolué ».

L'agression venait autrefois de pairs mais aussi d'adultes, notamment dans l'école. Aujourd'hui, les enseignants sont sensibilisés à ce problème et attentifs. Ce qui a surtout changé, est que les frontières de l'école sont largement dépassées avec le Cyberharcèlement, notamment dans le secondaire.

Des statistiques évaluent à 5% le harcèlement en Primaire, 6 % en collège, et environ 2 % en lycée. Ces chiffres s'appuient sur des faits avérés, mais ne tiennent pas compte de harcèlements non déclarés, ni du « ressenti ». En primaire, ce sont les violences physiques, le rejet du groupe qui priment. En collège, le Cyberharcèlement est un facteur essentiel. Les filles sont plutôt harcelées verbalement, les garçons physiquement.

Il ne faut pas non plus ignorer le poids de la société sur ces comportements, notamment les phénomènes de violence souvent médiatisés.

Les motivations de l'intimidateur

Chaque cas est bien entendu particulier. Quelques explications ont été avancées. :

- . La vengeance, soit parce que la victime a blessé le harceleur, soit parce que celui-ci a été lui-même harcelé à un moment.
- . Le sentiment de puissance vis à vis d'une personne plus faible.
- . Une mauvaise image de soi, qui conduit le harceleur à se sentir exister au sein d'un groupe en adoptant une attitude de « caïd ».

Le rôle des témoins

L'effet de groupe, qui pousse chacun à suivre les autres pour continuer d'être accepté soi-même, est important. Les témoins, en n'étant que « spectateurs », ont le sentiment de ne pas participer aux agressions. En fait, leur attitude « permissive » est fondamentale car elle conforte et encourage l'action du harceleur qui se sent valorisé. Enfin, la méconnaissance de l'incidence de leur comportement sur la victime, banalise les comportements.

DES PISTES DE SOLUTIONS

Les établissements scolaires, à tous les niveaux, sont aujourd'hui sensibilisés au Harcèlement. En primaire, en dehors d'une sensibilisation auprès des enfants, des expériences sont conduites. A l'initiative des enfants, il a été proposé de réunir les protagonistes des agressions, notamment victime et harceleur, pour qu'ils s'expliquent et que le conflit soit aplani. Le harceleur ne s'excuse pas forcément, mais du moins renonce à « embêter » la victime.

L'action PHARE (Prévention contre le Harcèlement), présente dans tous les établissements scolaires, a installé une structure de professeurs référents auxquels les victimes ou des témoins peuvent s'adresser. Chaque cas est étudié, et si un harcèlement est avéré, l'intimidateur est convoqué dans le but de lui faire prendre conscience de ses agissements. L'échange avec l'Intimidateur et les Témoins, ne doit pas viser à juger, mais conduire à une prise de conscience des acteurs, de l'importance de leurs actes. Il ne faut pas nier non plus que la présence de psychologues et infirmières à plein temps dans les établissements pourraient aider efficacement dans la gestion de ces problèmes.

Parallèlement, des actions de sensibilisation et de prévention sont conduites auprès des jeunes. Le collègue Michel Chasles participe à des concours (vidéo, affiche) contre le harcèlement, et a remporté deux prix académiques. Une vidéo « choc » contre le Harcèlement, réalisée par les élèves du CLG M. Chasles, est présentée au débat. Au sein du collège, elle est passée aux élèves en classe, et est suivie d'une discussion sur le film et le thème qu'il soulève. Cette exploitation est importante car les intimidateurs ou témoins pourraient se dédouaner en se cachant sous l'idée que cela « concerne les autres ».

Lors de la journée nationale contre le Harcèlement, des actions collectives sont menées. C'est ainsi que les élèves ont réalisé une grde fresque « Non au harcèlement et que tous sont habillés en bleu afin de montrer qu'il n'y a pas de différences entre eux. .

Egalement, un numéro national, le 3018, permet aux jeunes de parler de leurs problèmes en tout anonymat.

LE MAITRE MOT : PARLER

Toutes ces actions visent à diffuser largement l'information et à sensibiliser tous les acteurs, jeunes et adultes, à ce problème.

Les familles peuvent aussi s'emparer de cette parole. Certaines ont ainsi levé le silence sur les agissements de réseaux sociaux en portant plainte, par exemple contre TIC TOC, pour mise en avant de messages violents par l'intermédiaire des algorithmes.

La parole est sans conteste le moyen le plus sûr pour endiguer le harcèlement. Elle n'est certes pas facile, mais la sensibilisation des différents acteurs et leur écoute, la mise en place de dispositif d'aides, sont autant de facilitateurs pour que cette parole voie le jour et, surtout, soit entendue.